

Programme de la Formation

ASSURER LA MISSION OPC : Ordonnancement, pilotage, coordination

2 jours soit 14 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'OPC est la mission d'ordonnancement d'une opération de construction et de coordination des différents corps d'état sur un chantier. Son objectif est de garantir au client la bonne organisation des travaux et les délais d'exécution.

La loi MOP a intégré la mission O.P.C dans l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre dite « normale ». Auparavant cette mission se situait en dehors des missions généralement commandées à la maîtrise d'œuvre.

L'OPC en tant que une mission à part entière, complémentaire de la mission de l'architecte et indispensable au bon déroulement du chantier dans le cas de marchés de travaux en lots séparé. Ainsi, le devoir de conseil de l'architecte vers son maître d'ouvrage l'oblige à adopter une position claire afin d'éviter la confusion des rôles.

La responsabilité de l'architecte étant nouvellement engagée, il est donc primordial qu'il en connaisse parfaitement ses prérogatives et ses limites.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Etre en capacité d'assurer la mission OPC, ses phases, et leur contenu.

PUBLIC CIBLE

Architectes, collaborateurs d'architectes, salariés, conducteur de travaux.

PRÉREQUIS

Une connaissance de la conduite de chantier est nécessaire.

Module

OPC / Ordonnancement - Pilotage - Coordination

2 jours soit 14 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Etre capable à l'issue du stage :

- d'établir une spécification par phase et un cahier des charges d'une mission OPC,
- d'évaluer la charge et les moyens à mettre en œuvre,
- de négocier le contenu d'une mission.

FORMATEUR(S)

MOREAU FABRICE - Economie & Ingénierie du bâtiment
BADET Christophe

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation par visuels avec une démarche expositive et interrogative, afin d'alimenter les échanges d'expériences et leurs mises en perspectives avec la thématique. Jeu de rôle organisé mêlant l'ensemble des stagiaires. Utilisation de logiciel de planification - Exercices d'application. L'ensemble du support numérique sera mis à disposition à l'issue de la formation.

PROGRAMME

Présentation générale : l'OPC – Définition règlementaire Quelles opérations ? Son rôle ? Pourquoi cette fonction ?
Comment est-il nommé ? Qui décide de faire appel à un coordonnateur OPC ? Intégré dans l'équipe de Maîtrise d'œuvre ? Marché public / Marché privé / Les seuils de consultation
A quel moment intervient-il ? Les différentes formes de contrat (études d'exemples concrets) / Comment est-il rétribué ?
La position de l'OPC par rapport aux différents intervenants de l'Acte de construction Maître d'Ouvrage / Architecte / Bureau de contrôle / Coordonnateur SPS

La responsabilité de l'OPC

Le Coordonnateur OPC en phase étude

Au niveau études : Définition de l'organisation générale du projet Coordination générale des études Calendrier de l'opération • Préparation du dossier DCE : Elaboration du calendrier prévisionnel des travaux Incidence de la coordination sur la définition des travaux Lecture des pièces administratives par l'OPC

- Choix des entreprises : Assistance au choix des entreprises

Le Coordonnateur OPC en phase de préparation de chantier et cellule de synthèse

Prise de connaissance des intervenants
Organisation générale des activités
Compte-rendu de coordination Planification des travaux
Gestion des déchets Etablissement des calendriers détaillés d'exécution
Calendrier financier
Eléments témoins
Cellule de synthèse des études d'exécution

Le Coordonnateur OPC en phase Exécution des travaux

Organisation générale des travaux
Contrôle des délais
Actualisation des calendriers
Création de la circulation des documents
Gestion des échantillons

Mise en place de mesures correctives

Relance
Rapport pour application des pénalités de retard

Le Coordonnateur OPC en phase d'Assistance lors des opérations de réception

Elaboration du calendrier des opérations de réception
Organisation des visites Suivi et contrôle des levées de réserves
Assistance pour la clôture financière de l'opération

Le Coordonnateur OPC en phase de période de parfait achèvement

Réunion sur site – définition des actions à mener
Suivi et contrôle des travaux de reprise

Conclusion – Débat – Questions diverses